

DANS CE NUMÉRO :

Bonne rentrée 1

Le SARE en chiffres 2

Affichage des postes d'auxiliaire d'enseignement : une nouvelle procédure en vigueur 2

Impliquez-vous! 2

Création du Conseil québécois des syndicats universitaires 2

Bonne rentrée 2009-2010!

Bonne rentrée universitaire!

Nous vous invitons à participer à nos activités et instances (voir encadré ci-dessous).

Le SARE existe maintenant depuis plus d'un an. Les défis de cette première année ont été nombreux. L'implantation d'un nouveau syndicat dans un milieu de travail atypique n'est pas une mince tâche. Toutefois, l'organisation est dorénavant bien en selle et c'est avec confiance que nous entamons l'année 2009-2010.

Concrètement, nous souhaitons mieux connaître vos réalités de travailleurEs étudiantEs. Nous aimerions aller à votre rencontre au cours de la prochaine année. Campagne publicitaire, tournée des cafétérias, visite de vos locaux et de vos laboratoires, articles dans l'Impact-Campus sont quelques uns des moyens qui seront utilisés par notre équipe afin d'ultimement mieux défendre vos droits.

Réunis pour être reconnus, voilà notre credo pour l'année qui vient! Si les milieux de travail des auxiliaires diffèrent les uns des autres, nous apportons tous et toutes une contribution essentielle à la vie universitaire. Cette reconnaissance est loin d'être acquise et c'est collectivement que nous y arriverons. Un syndicat fort s'appuie sur une représentativité forte et une implication active de l'ensemble de ses membres.

Au plaisir de vous rencontrer,

L'équipe du SARE

SARE
SYNDICAT DES AUXILIAIRES
DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT
RÉUNIS POUR ÊTRE RECONNUS



Le SARE en chiffres...

Accréditation syndicale : 8 novembre 2006

Première assemblée générale : 7 mars 2007

Première rencontre de négociation : 12 octobre 2007

Entente de principe : 13 mars 2008

Ratification de la convention collective : 1^{er} mai 2008

Nombre de membres 2008-2009 : 4200

Nombre de contrats octroyés 2008-2009 : 7000

Moyenne d'heures par contrat : 90 heures



Les étudiant-es
doivent postuler
en ligne au
www.spla.ulaval.ca

Affichage des postes d'auxiliaire d'enseignement : nouvelle procédure en vigueur

L'une des préoccupations de l'actuelle convention collective est d'améliorer les processus d'affichage et d'attribution des emplois d'auxiliaires sur le campus.

Depuis mars 2009, tout contrat d'auxiliaire d'enseignement de 45 heures et plus doit être affiché pendant une période minimale de 7 jours sur le site Internet du Service de placement de l'Université Laval (SPLA).

Les étudiants doivent postuler directement en ligne à l'adresse suivante :
www.spla.ulaval.ca.

Cette procédure vise à démocratiser l'octroi des contrats d'auxiliaire d'enseignement. Si vous avez des questions ou commentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

Impliquez-vous !



L'implication des membres assurent la force de notre organisation. Certains postes sont par ailleurs rémunérés.

L'**Assemblée générale** est composée de tous les membres en règles du SARE (c'est-à-dire qui ont signé leur carte, version papier ou électronique). Les assemblées générales ont lieu à l'automne et à l'hiver.

Le **Conseil syndical** est l'instance intermédiaire entre les membres et le Comité exécutif. Il vise à assurer une meilleure représentativité des multiples milieux de travail de notre université. Chacun des départements et écoles ont droit à un

délégué au Conseil syndical. Ces délégués sont élus par l'Assemblée générale et peuvent également être recrutés entre les assemblées par le Comité exécutif.

Le **Comité exécutif** est composé de 7 membres élus par l'Assemblée générale. Il est responsable du développement quotidien du syndicat et ce en respect des volontés exprimées par ses membres.

Le **Comité de surveillance** réunit 5 membres du SARE

qui balisent les actions du Comité exécutif, particulièrement en ce qui a trait à la gestion et aux finances du syndicat. Ces membres sont élus par l'Assemblée générale et peuvent également être cooptés par le Comité de surveillance.

L'implication des membres assurent la force de notre organisation. Certains postes sont par ailleurs rémunérés.

Si vous êtes intéressé à vous impliquer dans votre syndicat, présentez-vous à l'Assemblée générale en novembre 2009 ou communiquer avec nous au (418) 380-5890.

Création du Conseil québécois des syndicats universitaires

Les 14 et 15 août dernier, le SARE a participé fièrement au Congrès de fondation du Conseil québécois des syndicats universitaires de l'Alliance de la fonction publique du Canada (CQSU-AFPC).

Le CQSU-AFPC est une instance qui regroupe plus de 14 000 syndiqués du secteur universitaire du Québec, principale-

ment des auxiliaires de recherche et d'enseignement mais également des professionnelles de recherche. En plus de l'Université Laval, ces syndiqués sont des travailleurs de l'université Concordia, l'Université de Montréal, l'Université de Sherbrooke, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Qué-

bec à Montréal et de l'Université du Québec en Outaouais.

Le CQSU-AFPC vise à défendre collectivement les droits des travailleurs du secteur universitaire et à favoriser des actions communes pour la promotion des valeurs que nous partageons, notamment la vitalité des universités québécoises.

Délégué-es départementaux



Mathieu Dupuis

Voici les délégués départementaux, vos personnes ressources dans vos lieux de travail, qui ont été élus lors de la dernière assemblée générale:

Françoise Baptiste, département de Nutrition.

Légende accompagnant l'illustration.

Geneviève Bourgeois, département des sciences du bois et de la forêt.

Jean-Louis Becu, faculté de Théologie et des Sciences Religieuses.

Marie-Claude Dumoulin, faculté de Musique.

Carol-Anne Gauthier, département des Relations Industrielles.

Mbai-Hadji Gbaureway, département de Science Politique.

Éduardo Gonzales, département d'Anthropologie

Sarah Martin-Roy, école de Service Social.

Myriam Michaud, faculté de Philosophie.

Dominic Migneault, centre de recherche des Hautes Études Internationales.

Magali Paquin, département de Sociologie.

Dominic Paquin-Proulx, départe-

« Pour attirer l'attention de vos lecteurs, insérez ici une phrase ou une citation intéressante tirée de l'article. »

Comité de surveillance

Mathieu Dupuis

Le Comité de surveillance est composé de cinq membres du Syndicat qui ne peuvent être choisis par les membres du Comité exécutif. Il a notamment comme pouvoirs et responsabilités de: consulter les livres et documents concernant la comptabilité du Syndicat, de consulter les documents déposés lors des réunions du C.E. et d'exiger du C.E.

qu'il vote à nouveau sur une question en cas de désaccord.

Lors de l'Assemblée générale, trois personnes ont été élues sur cet important Comité.:

Carol-Anne Gauthier, département des Relations Industrielles.

Mbai-Hadji Gbaureway, département de Science Politique.

Dominic Paquin-Proulx, département de Biochimie et de Microbiologie.

Pour joindre votre syndicat

Syndicat des auxiliaires de recherche et d'enseignement de l'Université Laval
Lundi au vendredi
8h30-12h00 et 12h30-16h00
2360, Chemin Sainte-Foy
Bureau 450
Québec, Québec
G1V 4H2

418-380-5890

sare@sare.ulaval.ca

www.infosare.ca

INFOSARE

Équipe de rédaction :

Mathieu Dupuis

Vice-président, communications

Yann Langlais-Plante

Coordonnateur

Guillaume Talbot-Lachance



Légende accompagnant l'illustration.